

Vente d'une habitation en indigoterie et cotonnerie, Saint-Domingue 1784

document envoyé par *Claudie Dussert*, de l'EGMT,
transcrit et commenté par *Bernadette Rossignol*
(juillet 2023)

M^e François Alexis Villepigue Bourdais
01/03/1784, L'isle en Dodon ¹ diocèse de Comminges, sénéchaussée de Toulouse

Mathieu Joseph CATON, bourgeois demeurant en la dite ville, dit

1) que le 13/01/1783, devant M^e Redon à La Tremblade en Saintonge ², il a acquis de M. Jean DROUET, demeurant à la Tremblade, la moitié indivise de l'habitation dite Lemoine et Droüet, au quartier de La Bacoue ³, paroisse de **Torbeck**, de 134 carreaux de terre au total, la moitié indivise des nègres, négresses, négrillons et négrittes exploitant l'habitation, la moitié indivise des bâtiments y appartenant, circonstances et dépendances, l'autre moitié indivise appartenant au sieur Christophe DUCOING ⁴, habitant au dit quartier, vente consentie par les sr et dlles DROUET, frère et sœurs ⁵, par contrat devant M^e Scovaud, notaire aux Cayes, le 1^{er} mai dernier ⁶

2) qu'ayant l'intention de vendre cette moitié indivise de l'habitation, nègres et bâtiments, il a consenti une procuration qu'il a envoyée depuis quelque temps à son procureur constitué sur les lieux, et que, comme il n'en a aucune nouvelle et qu'il présume que son procureur n'a fait aucun usage des pouvoirs à lui remis, persistant dans son dessein, il crée son procureur général et spécial
(en blanc)

¹ Haute-Garonne, 31 ; 70 km au sud-ouest de Toulouse.

² Charente-Maritime, 17.

³ L'Abacou, à la limite entre Torbeck et Port Salut.

⁴ Christophe DUCOING x 23/05/1768 Torbeck, Marguerite DELLER (David Sierra sur Geneanet).

⁵ Le nom des vendeurs n'est pas DROUET, bien que répété par le notaire, mais DRUILHET : Bertrand Jacques DRUILHET, capitaine de milice à Torbeck (o ca 1703 + 19/11/1767) et Marie Thérèse Julienne PETIT (1720-1803) : 10 enfants de 1742 à 1755 (stevensk et Catherine Roucairol, [abigael2](#), sur Geneanet). En 1832 les ayants droit Druilhet l'étaient pour une habitation à l'Abacou du Port Salut. Voir la généalogie DRUILHET en fin d'article.

⁶ Nous n'avons pas trouvé cet acte dans le répertoire de M^e Scovaud. Mais le 08/03/1783, échange d'habitation entre la veuve et héritiers DRUILHET et Valentin MASSIEU.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

pour vendre à Mr de MAISSEMY ⁷, maître des requêtes à Paris y demeurant, la moitié indivise (etc.)

depuis le 1^{er} mai dernier jusqu'au jour de la prise de possession

habitation bornée au nord par ledit Sr CATON constituant, au sud par le sr DUPONT, à l'est par Mr de LA FRESSELIÈRE ⁸, à l'ouest par le sr CONSEILLANT ⁹,

sur laquelle il y a une grande case bâtie en bois équarris, maçonnée entre poteaux, avec toutes ses ouvertures garnies de portes et fenêtres, comble d'assemblage couvert en essentes, galerie devant et derrière, divisée en divers appartements non carrelés, toute neuve ;

une sècherie de 50 pieds de long en bois rond, couverte en paille, la cuisine étant dans un des bouts d'icelle, en bon état ;

un magasin de 36 pieds de long, couvert en paille, construit en bois rond ;

un hôpital en bois rond, couvert en paille, de 36 pieds de long ;

14 cases à nègres en bois rond, couvertes en paille ;

un double vaisseau à indigoterie avec sa machine à bêtes pour battre l'indigo, en bon état ;

un terrain d'environ 50 cuves d'herbes d'indigo bonnes à couper, bien entretenues ;

environ 30 000 pieds de cotons plantés depuis plus d'un an, déjà récoltés ;

un champ de patates ;

un champ de magnoc ;

une bananerie ;

un terrain en place à vivres pour les nègres ;

le surplus étant en savanes, halliers ou bois debout, parties en mornes et partie en plaines ou pays hachés ;

les haies de ladite habitation en bon état ;

plus vendre la moitié indivise des 72 têtes de nègres, négresses, négrillons et négrittes exploitant l'habitation et y attachés, suivent

Nègres

1 Jean Baptiste, créole, 50 ans, bon indigotier

2 Neptune, canga, 55 ans

3 Arlequin, mine, 45 ans

4 Adonis, mine, 44 ans

5 Fan, canga, 45 ans

6 François, créole, 35 ans

7 Goman, congo, 35 ans

8 Jacques, congo, 32 ans

9 Fazon, congo, 28 ans

10 Alexis, congo, 25 ans

⁷ Charles POITEVIN de MAISSEMY, maître des requêtes à Paris (o 09/03/1752 Guiscard, Oise 60 + 16/06/1830 Paris -carinese sur Geneanet) x 01/061778 Nantes, Marie Josèphe REGNIER. Voir question 96-39 REGNIER (St-Domingue, Nantes, 18^e) GHC 80, mars 1996, p. 1578, réponse de J-M Loré GHC 81, avril 1996, p. 1606.

⁸ Joseph de LA FRESSELIÈRE. Voir <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art21.pdf> « Les sœurs DUCHON des Cayes, leurs époux et leur postérité » (p. 11/14).

⁹ Jean CONSEILLANT o 1722 Tabanac en Gironde, + 18/12/1767 Torbeck (Philippe Savignac sur Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 11 Sipion, congo, 30 ans
- 12 Denis, congo, 30 ans
- 13 Lafleur, congo, 28 ans
- 14 Gerome, créole, commandeur, 28 ans
- 15 Alexandre, congo, 29 ans
- 16 Tranquile, congo, 25 ans
- 17 Etienne, congo, 26 ans
- 18 Jasmin, mandingue, 36 ans
- 19 Hipolite, canga, 50 ans
- 20 Cracra, congo, 26 ans
- 21 Gabriel, créole, 24 ans
- 22 François, créole, 20 ans
- 23 Pierre, créole, 20 ans
- 24 François, congo, 50 ans
- 25 Cuz'a, congo, 30 ans
- 26 Charlot, tiamba, 60 ans
- 27 Dimba, mandingue, 40 ans
- 28 Jean Claude, créole, 18 ans
- 29 Philippe, créole, 18 ans, bon perruquier
- 30 Joseph, créole, 18 ans
- 31 Médor, congo, 55 ans
- 32 Néron, mandingue, 35 ans
- 33 Paul, congo, 20 ans

Négresses

- 34 Angélique, canga, 30 ans
- 35 Catherine, créole, 28 ans
- 36 Charlole, créole, 28 ans
- 37 Françoise, créole, 29 ans
- 38 Jeannette, créole, servante, 45 ans
- 39 Junon, mandingue, 33 ans
- 40 Julienne, congo, 22 ans
- 41 Lucresse, congo, 40 ans
- 42 Marie Jeanne, créole, 35 ans
- 43 Marie Jeanne, créole, hospitalière, 40 ans
- 44 Manon, créole, 25 ans
- 45 Marie Roze, créole, 35 ans
- 46 Marie Claire, créole, 22 ans
- 47 Marie Claude, congo, 28 ans
- 48 Marie, créole, 26 ans
- 49 Minerve, quiamba, 40 ans
- 50 Perrine, congo, 30 ans
- 51 Rozalie, congo, 25 ans
- 52 Suzanne, congo, 32 ans
- 53 Sanitte, créole, servante, 16 ans
- 54 Zabeau, créole, 18 ans
- 55 Thérèse, sénégalaise, âgée de 65 ans

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Négrillons

- 56 Antoine, créole, 13 ans, fils de Manon
- 57 Barnabé, créole, 13 ans, fils de Charlotte
- 58 Julien, créole, 17 ans, fils de Vénus
- 59 Jean Jacques, créole, 10 ans, fils de Marie Jeanne
- 60 Jean Pierre, créole, 6 v ans, fils de Marie Roze
- 61 Jacques, créole, 2 ans, fils de Marie
- 62 Jean Denis, créole, 8 ans, fils de Suzanne
- 63 Petit Pierre, créole, 8 ans, fils de Marie Jeanne
- 64 Pierre Louis, 18 mois, fils de Rozalie
- 65 Perinne, créole, 4 ans, fils de Suzanne
- 66 Mars, créole, 2 mois, fils de Marie
- 67 Avril, créole, 3 mois, fils de Manon

Négrittes

- 68 Anne Adélaïde, 2 ans, fille de Suzanne
- 69 Marie Françoise, créole, 5 ans, fille de la même
- 70 Victoire, 5 ans, fille de Marie Jeanne
- 71 Maximilienne, mulâtresse, 1 an, fille de Sanitte
- 72 finalement Ratine, 5 mois, fille de Junon

Prix de la vente de la moitié indivise de l'habitation, des bâtiments et des 72 nègres :
100 000 livres, argent des colonies.

L'acquéreur sera tenu, conjointement avec M. BOUTELIÉ, négociant à Nantes, de payer en France audit CATON, en un seul paiement en argent, 20 000 livres tournois, qui sont 30 000 livres argent des colonies, sur la nouvelle que le constituant aura de la remise qu'aura faite son procureur au représentant du sr de MAISSEMY, à Saint Domingue, de la terre, bâtiments et nègres, et payer les 70 000 livres restantes au sieur Jean DROUET, de La Tremblade, en 7 ans et 7 paiements égaux de 10 000 livres chaque terme, le 1^{er} exigible au 1^{er} septembre de la présente année 1784 et les autres successivement, à pareil jour, jusqu'au final, le tout sans intérêt jusqu'à l'échéance desdits termes, laquelle somme de 70 000 livres le sieur constituant doit audit sieur DROUET suivant les causes mentionnées au susdit acte de vente du 13 janvier 1783. En outre le sr de MAISSEMY acquéreur sera tenu de rapporter audit constituant les quittances publiques que Jean DROUET lui fournira.

Si son procureur ci-devant constitué a vendu à St. Domingue la dite moitié indivise avant que le sr de MAISSEMY ou quelqu'un pour lui n'en ait pris possession en forme valable, ce qui rendrait nulles les présentes, le sr de MAISSEMY sera tenu de consentir de bon gré à la résiliation de la vente.

Fait en présence de Jean Pierre VILLEPIGUE, praticien, et Jean François FRECHOU, perruquier, habitants de L'Isle en Dodon.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Commentaires

Les nègres sont en majorité des congos (21) (côte équatoriale, du Cameroun à l'Angola). Il y a aussi 4 cangas, 1 quiamba et 1 tiamba (nord-est Côte d'Ivoire), 4 mandingues (Mali), 2 mines (Togo et actuel Ghana), une sénégalaise ¹⁰.

Il s'agit donc de 34 « nègres nouveaux », nés en Afrique.

Il y a 21 créoles, ainsi que les 17 négrillons et négrites, tous créoles bien entendu. Les créoles, adultes et enfants sont donc aussi nombreux que les nègres nouveaux.

Une seule négritte est mulâtresse, Maximilienne, 1 an, fille de Sanitte, laquelle, âgée de 16 ans, est servante. Le père est probablement le propriétaire ou le gérant.

Suzanne, congo, 32 ans, a 4 enfants, de 8, 5, 4 et 2 ans.

Marie Jeanne, créole de 35 ans, a 3 enfants de 10, 8 et 5 ans.

Manon, créole de 25 ans, a 2 fils, 1 de 13 ans et l'autre de 3 mois.

Les autres sont enfants uniques.

Bien entendu les pères ne sont pas nommés mais on peut supposer qu'ils sont dans la liste et qu'il y a donc quelques familles. On peut espérer aussi que la division en deux groupes ne séparera pas les familles, les enfants restant toujours avec leur mère.

A part la sénégalaise de 65 ans, Charlot, tiamba, 60 ans, Neptune, canga, et Médor, congo, 55 ans, et 3 de 50 ans, les autres sont âgés de 16 à 45 ans. C'est donc un atelier d'hommes et femmes jeunes.

Dans l'Indemnité de Saint Domingue on trouve bien POITEVIN de MAISSEMY mais pour des habitations sucreries au Petit Goave et à l'Anse à Veau. Le projet de vente de l'habitation en indigoterie et cotonnerie de Torbeck-Port Salut n'aurait donc pas abouti.

Mais on ne trouve pas non plus le nom de CATON et s'il y a plusieurs DROUET, aucun n'est à Torbeck ou au Port Salut.

En revanche, au canton de l'Abacou du Port Salut, le propriétaire de l'autre moitié indivise, en cotonnerie, Christophe DUCOING est bien dit ancien propriétaire en 1832 et ses ayants droit sont inscrits collectivement pour 23 655 francs.

Et dans ce même canton de l'Abacou du Port Salut, on trouve en 1832, pour une cotonnerie, les ayants droit de Marie Thérèse Julienne PETIT veuve de Bertrand Jacques DRUILHET, capitaine de milice ¹¹ (indemnité 4 275 francs), et de Marie Claire Thérèse DRUILHET veuve PERSIL, qui est une de leurs dix enfants (indemnité 6 270 francs).

Les DRUILHET n'auraient donc pas vendu leur moitié d'habitation ou bien seulement entre eux.

Ce sont bien des DRUILHET et non DROUET. Un CATON signe d'ailleurs au mariage à Torbeck, le 07/10/1771 de Marie Thérèse DRUILHET.

¹⁰ Les esclaves aux Antilles françaises, Gabriel Debien, 1974.

¹¹ Voir la note 5 de la page 1.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Les DRUILHET de Torbeck, Saint Domingue

Le Port Salut dépendait de la paroisse de Torbeck. Il n'y a au nom du Port Salut que 3 années de registres, 1793 à 1795 (an 2 et 3). C'est donc dans les registres de Torbeck que l'on trouve les actes des Druilhet.

Le premier du nom est Bertrand Jacques DRUILHET qui est dit à son décès natif de Montfort diocèse de (en blanc).

Or dans les certificats de catholicité pour les embarquements de Bordeaux, le 14 octobre 1760 (AD 33, 6 B 52, vue 253/453), Jean François DRUILHET, âgé de 31 ans, » natif de Montfort diocèse de Lectoure », désire s'embarquer sur la frégate Le Tigre, capitaine Fabre, pour aller au Cap, pour affaires...

Il n'y a aucun Montfort dans le Gers mais, en revanche, un Monfort à 25 km au sud-est de Lectoure.

Bertrand Jacques DRUILHET

officier puis capitaine de milice de Torbeck à partir de 1744, habitant à l'Etron de Port, canton du Port Salut, dépendance de Torbeck

o ca 1703 Monfort (Gers, 32)

+ 19/10/1767 Torbeck ; environ 64 ans ; décédé sur son habitation à L'Etron de Port (+) dans l'église, près la porte du côté de l'Évangile

x ca 1741 Julienne Thérèse PETIT, fille, de Pierre et Marguerite WITES

o ca 1720

+ 1803 Torbeck

Bertrand Jacques DRUILHET x Julienne Thérèse PETIT

Tous actes à Torbeck sauf mention contraire

1 Charles Bernard Bertrand DRUILHET

o 14/10 b 31/12/1742 ; p Bernard Fossecave, ancien capitaine de milice et commandant du canton de l'Abacou ; m Anne Charlotte La Fresselière veuve Latuste

+ 1762/

2 Marie Thérèse Claire DRUILHET

o 14/02 b 31/08/1744 ; p Edme Petit; m Madeleine Chaveneau

le même jour 31/08/1744 est baptisée « Jeanne Thérèse, indienne esclave chez M. Druilhet, habitant à L'Etron de Port et capitaine de milice » ; p Jean Baptiste Benoît Bruhier de Varvillers, officier de cavalerie ; m M^{de} Julienne Thérèse Petit épouse de M. Druilhet

+ 1833/

x 28/11/1786, Joseph **PERSIL**, fils de + Guillaume, négociant et bourgeois de Condom, et + Marie Anne FERREL

o Condom en Gascogne, paroisse Saint Pierre (Gers, 32)

+ 10/11/1793 ; déclaré par son beau-frère le citoyen Druilhet, habitant à Labacou qui le dit fils de Louis et Henriette CORBIN

au mariage de 1786, 7 signatures Druilhet (outre la mariée et sa mère)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 Jean Joseph DRUILHET

o 12/02 b 24/06/1745 ; p M. Ferrel, capitaine de milice, habitant de la paroisse ;
m Jeanne Madeleine Ferrel Mondière son épouse
+ 04 (+) 05/04/1793 Les Cayes ; « citoyen et habitant paroisse de Torbeck, âgé
d'environ 47 ans, fils de feu Bertrand et de la citoyenne Thérèse Petit, réfugié en
ville »

4 Jeanne Renée dite Renette DRUILHET

o 18/05/1746, ondoyée, b 29/11/1750 ; p Jean Baptiste Benoît Bruhier de Varvillers,
habitant de la paroisse ; m dame Renée Rose Ollive son épouse
+ 1762/

5 Marie Thérèse DRUILHET

o 02/03/1749, ondoyée, b 29/11/1750 ; p Bertrand Charles Bernard Druilhet;
m Claire Marie Thérèse Druilhet
+ 08/12/1832 Kingston, Jamaïque ; 83 ans
x 07/10/1771, Charles **LE CARPENTIER**, fils de + Jean Baptiste, ancien
correspondant de la Compagnie des Indes, et Madeleine LE FAGE de
LA MIRANDE
habitant aux Ances
o Saint Pierre des Côteaux, mineur émancipé d'âge au mariage
+ 1788/1832

d'où au moins 6 enfants, émigrés à Santiago de Cuba puis à La Nouvelle Orléans
en 1809 ¹²

6 Marie Jeanne DRUILHET

o 02/01/1751 Torbeck, ondoyée par le père Noailles, ci-devant curé, b 26/10/1757
Torbeck ; p Paul Marie Aubré ; m Renette Druilhet, sœur
+ 1762/

7 Louis Mathieu DRUILHET

o 21/08/1753, ondoyé par le père Morin, ci-devant curé, b 26/10/1757 ; p Louis
Girard, habitant à l'Abacou ; m Marie Claire Druilhet, sœur
+ 1762/

8 Jean Louis DRUILHET ¹³

parti pour la Jamaïque vers 1793 ; le 22/09/1803 il quitta Kingston pour La Nouvelle
Orléans ; il y fit du commerce et possédait plusieurs bateaux ¹⁴

o ca 1755 Layrac (Lot et Garonne 47) ¹⁵

+ 21/09/1810 Nouvelle Orléans, Louisiane

x 06/11/1798 Kingston, Jamaïque, Henriette Marie Antoinette PERRONEAU de
LISLE, fille de + Nicolas, habitant planteur au quartier dit Brignol du Baynet,
et Marie Anne GUILLAUMEAU de FLAVILLE

o 01/10 b 18/11/1773 Baynet

¹² <https://lecarpentieroflouisiana.wordpress.com/2015/03/29/hello-world/>

¹³ Marie Odeline Martind Escricenne, madile, Bernard Coudert, narcou77, Catherine Roucairol,
abigaël, Gary Druilhet et autres sur Geneanet.

¹⁴ GHC 63, septembre 1994 p. 1146, 94-126.

¹⁵ Nous n'avons pas trouvé le baptême à Layrac.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

+ 04/06/1818 Nouvelle Orléans
ax 13/03/1793 Baynet, Louis LABICHE de RILLAC, fils de + Grégoire, habitant
 planteur à Cavaillon, et + Anne LAURENT
d'où au moins 11 enfants nés à Kingston puis à La Nouvelle Orléans et postérité

9 Charlotte Madeleine DRUILHET

dite native de l'Abacou, commune du Port Salut à son 2^e mariage
o 27/08/1758 b 04/05/1762 ; parents demeurant à l'Abacou ; p Bertrand Charles
 Druilhet son frère ; m Jeanne Renette Druilhet
ax Pierre **CHASSAGNE**, fils de Barthélemy et Marie Anne ROULLAIN
 écrivain de l'administration
 o ca 1753 paroisse Saint Paul en Blayois (? lecture peu sûre)
 + 9 fructidor an 2 (26/08/1794), Les Cayes ; 41 ans, « marié à Madeleine Druilhet
 dont il n'a pas eu d'enfant » ; déclaré par Jean Baptiste Maurice (sic) de
 Thiverny, propriétaire d'habitation, demeurant en plaine, 60 ans
bx 18 frimaire an 9 (09/12/1800) Les Cayes, Jean Baptiste **MORIS de THIVERNY**,
 fils de + Jean Baptiste et + Jeanne Charlotte TRICHET ¹⁶, habitants de la Plaine
 du Fond
 propriétaire aux Coteaux ¹⁷, trésorier de la marine à Saint Domingue, demeurant
 au Petit Goave
 o Torbeck

10 Blanche Monique DRUILHET

o 24/05/1761 b 04/05/1762 ; p Louis Mathieu Druilhet son frère ; m Marie Jeanne
 Druilhet

Nota : Dans l'Indemnité de 1833 au Port Margot, parmi les ayants droit de Thérèse
Julienne PETIT veuve DRUILHET sont nommés sa fille Thérèse veuve
LE CARPENTIER et 4 DRUILHET, Achille dit Edmond, Narcisse dit Alfred, Jules et
François dit Edgard. Ce sont les fils de Jean Louis (8).

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

¹⁶ Voir GHC NS 18 p. 5-6/30 <http://www.ghcaraibe.org/bul/NS18comp.pdf> et p. 7/14 de
<http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art21.pdf> « Les sœurs DUCHON des Cayes (Saint-
Domingue), leurs époux et leur postérité ».

¹⁷ Voir GHC 225, mai 2009, p. 5883, « Habitations Morris de Thiverny et Fresquet à Saint-
Domingue », de Jacques de Cauna.